



Photographie officielle du Conseil Municipal prise le 3 juillet 2020

Parole de la majorité

Sous la pression des obligations de la loi SRU, notre commune évolue ! L'arrivée de nouveaux collongeards nous impose des adaptations majeures. Et nous nous adaptons : concrétisation de chantiers municipaux lancés depuis le début du mandat (agrandissement de l'école, nouveau restaurant scolaire, résidence Séniors avec une micro crèche, nouveau bâtiment associatif et Ecole de Musique, agrandissement de la Mairie), mise en place de la cantine à 1 euro et développement de politiques sociales et culturelles.

La préservation du patrimoine de la Commune, le déménagement des locaux associatifs, la gestion des chantiers en cours, les problématiques d'aménagement urbain, les nouveaux espaces publics à entretenir, les plans de gestion du patrimoine végétal... sont autant de facteurs nécessitant une évolution de l'organisation des services municipaux.

En effet, plus de locaux occupés car plus d'enfants accueillis dans les services périscolaires et plus d'usagers reçus en mairie et à la médiathèque, entraînent l'augmentation du personnel communal pour maintenir la qualité du service public local. Même si la recherche est de faire mieux avec

autant, par exemple les règles de sécurité d'accueil des enfants contraignent la collectivité à augmenter le personnel.

Le tout se fait à taux d'imposition constant grâce à la politique d'économie et à la qualité de gestion financière qui nous a permis de dégager des excédents pour assurer une bonne base de financement des investissements à venir.

N'hésitez pas à venir échanger avec nous lors des moments de rencontre que nous organisons sur les semaines à venir : la mairie et vous le 8 juin prochain, le forum des associations de la rentrée.... En attendant, nous vous souhaitons un très bel été.

Alain Germain, Jacques Cartier, Arlette Baillot, Eric Madigou, Valérie Katzman, Nicolas Delaplace, Géraldine Lefrène, Benoît Van Hille, Anne-Marie Graffin, Jean-Michel Bernard, Christian Aussenac, Claudine Imbert, Véronique Ligney, Frédéric Vial, Stéphane Leroux, Valérie Gardette, Christophe Charvet, Christine Perrot Thibault Valon, Florence Deschodt, Christophe Besset, Alain Colliard.

Parole de la minorité

Cher.es Collongeard.es comme d'habitude nous votons en mars le Budget en séance de Conseil Municipal mais cette année contrairement à ce que nous faisons antérieurement **nous ne pouvons que nous abstenir**. En effet depuis le début de cette mandature le chiffre des dépenses de fonctionnement a progressé

de manière significative, alors que chaque année nous plaidons pour la sobriété mais notre mise en garde n'a jamais été prise en considération.

Cette fois-ci le Budget primitif 2024 atteint des niveaux alarmants :

Après une hausse de 6% des dépenses de fonctionnement en 2023 par rapport à 2022, puis une autre de 23% au Budget primitif 2024 soit + 45% par rapport à 2020 début de cette mandature.

Quant aux charges à caractère général, elles augmenteraient de 95%

en 2024, et représenteraient 26% des dépenses (chauffage+ électricité+ ménage **égal 10% des 26%**).

Les charges de personnel quant à elles, augmenteraient de 13% en 2024 et de 38% par rapport à 2020, ce qui représentent 53% des dépenses de fonctionnement. Précisons que ces prévisions sont régulièrement toujours tenues.

Cette tendance à la hausse est préoccupante et soulève des questions quant à la gestion financière de notre commune.

Jacques Maise, Catherine Arnaud, Dominique Boyer-Rivière et Patrick Joubert

État-civil

BIENVENUE : Iris CLAUSTRE (21 janvier) • Ritej SALAH (30 janvier) • Noé NOURICHARD (17 février)

FÉLICITATIONS : Joana SOTON et Farès DAAS (2 mars)

REGRETS : Marc MEYRAND (17 janvier) • Gisèle PIGNEDE née BONNERUE (7 février)